

Développer et diversifier l'offre des stations de montagne

REGION GRAND EST

Présentation du dispositif

Par ce dispositif, la Région Grand Est décide de soutenir les projets situés sur le Massif des Vosges dans le Grand Est, afin de capter de nouvelles clientèles mais également de fidéliser celles de proximité.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Est éligible toute structure privée contribuant au développement d'une activité et d'une offre touristique quatre saisons sur le massif des Vosges.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Ce dispositif vise ainsi à soutenir :

- les investissements privés et publics destinés à renforcer et diversifier l'offre touristique dans les stations de ski sur une période transitoire, liée aux changements climatiques ;
- l'amélioration des services aux visiteurs ;
- les projets des collectivités et des structures privées contribuant au développement d'une activité et d'une offre touristique quatre saisons sur le massif des Vosges.

— Dépenses concernées

Sont éligibles, les investissements d'équipements touristiques structurants d'envergure régionale, nationale ou internationale, visant l'excellence dans les services proposés aux visiteurs.

Ces investissements devront s'inscrire dans un programme pluriannuel de développement prévoyant des créations d'emplois.

Quelles sont les particularités ?

— Dépenses inéligibles

Sont inéligibles les dépenses suivantes :

- Achat de terrain et de bâtiment.

- Aménagement de voirie et de parking.
- Signalétique.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention est d'un taux maxi de 20% avec un plafond à 300 000€.

Une aide complémentaire peut être sollicitée auprès des fonds européens au titre du Programme opérationnel FEDER Massif des Vosges.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Toute demande doit faire l'objet d'une lettre d'intention préalable qui constituera la date de début d'éligibilité des dépenses.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Tourisme
- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831

Organisme

REGION GRAND EST

- **Siège Social**
1 Place Adrien Zeller
BP 91006
67070 STRASBOURG Cedex
Téléphone : 03 88 15 68 67

Déposer son dossier

- https://messervices.grandest.fr/aides/#/crgc/connecte/F_TEL0164/depot/simple

Fichiers attachés

- [Lettre d'intention](#) (2/06/2022 - 13.7 Ko)